

Rapport d'activité 2018

Arrêté au 15-11-2018

Fonctionnement général

En 2018, Vélo-Cité a fonctionné avec un conseil d'administration (CA) de douze personnes, emmené par un bureau composé d'un président, d'un vice président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint et d'un secrétaire général. Le trésorier a démissionné en cours d'année et a été remplacé par le trésorier adjoint. Depuis cet été, il a été décidé de ne réunir le CA qu'une fois tous les deux mois, en alternance avec une réunion du bureau et des salariés.

Car nos effectifs salariés croissent comme le nombre de cyclistes dans l'agglomération. Nous comptons désormais dans nos rangs : Oriane Hommet, coordinatrice, Ismael Canoyra, responsable du programme « Au boulot à vélo ! » pour la promotion du vélo auprès des entreprises, Grégoire Ingrand, formateur pour la vélo-école et les remises en selle, Florian Van Eeden, technicien cycles et Benjamin Marion, chargé de mission pour le développement et l'animation de la maison itinérante du vélo de la rive droite (MIDV). Jacques Dutheil fait également partie de l'équipe dans le cadre d'un mécénat de compétence de La Poste.

La croissance de nos effectifs et la MIDV induisent des modifications importantes dans le fonctionnement de notre association. Nous avons donc demandé à bénéficier d'un « dispositif local d'accompagnement », qui permet d'accompagner les structures d'utilité sociale dans leur démarche de création et de développement de l'emploi. Le processus est actuellement en cours.

La constitution et la structuration de groupes locaux reste aussi un de nos objectifs. Saluons la création en 2018 de celui de Cenon, qui s'est régulièrement réuni sous la houlette d'Hélène Durand.

Le nombre d'adhérents, s'il n'est pas encore arrêté, avoisinera les 850 pour l'année 2018 ; il est en augmentation par rapport à 2017.

Communication

Le bulletin destiné aux adhérents, aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux paraît toujours cinq fois par an à

1 000 exemplaires. Il est aussi envoyé sous forme électronique à 2 000 destinataires, disponible sur notre site web et publié via nos réseaux sociaux. Notre page Facebook principale (Vélo-Cité Bordeaux Métropole) est suivie par plus de 3 500 personnes (2 500 fin 2017). Elle permet à ceux qui s'y connectent de suivre l'actualité cycliste dans la Métropole. À celle-ci s'ajoutent trois pages récemment créées (Au boulot à vélo !, Fête du vélo et Maison itinérante du vélo), pour promouvoir nos programmes spécifiques. Le compte Twitter compte 458 abonnés au delà des frontières métropolitaines. Régulièrement, une newsletter est diffusée aux adhérents pour les informer de l'actualité de l'association et du vélo. Le site internet est également très consulté (entre 20 000 et 25 000 visites par mois). Sa refonte sera à envisager pour l'adapter aux nouveaux formats de lecture (téléphones portables).

De nombreuses interviews et communiqués de presse ont été réalisés au fil de l'actualité. La présence de Vélo-Cité dans les médias locaux (*Sud Ouest, France 3, Rue89, TV7, Direct Matin, 20 minutes*, etc.) voire nationaux (*France Info, TF1*) a été régulière et est quasiment systématique lorsqu'un sujet touche au vélo en ville. Nous avons également continué à diffuser dans *Sud Ouest* des articles sur les comportements et la sécurité à vélo, un lundi sur deux (rubrique Agglorama).

Aménagements cyclables et stationnement vélo

Vélo-Cité a maintenu son action de veille sur les aménagements cyclables de la Métropole. Cela a conduit à la rédaction d'un peu plus de 80 cyclo-fiches (demandes d'amélioration, d'aménagements, de réparations...). Une plateforme et une cartographie en ligne permettant le référencement et le suivi de ces fiches sont en cours de création, grâce à une équipe de développeurs bénévoles.

Bien entendu nous continuons de délivrer des avis d'usagers sur les projets d'aménagements qui nous sont soumis. Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés par ces sujets, afin de redynamiser notre commission aménagements.

En 2018, les bonnes et les mauvaises nouvelles se sont succédé. Commençons par les bonnes :

- la réservation définitive du pont de Pierre pour les modes actifs et les transports en commun, après une forte mobilisation de Vélo-Cité (une proposition de Vélo-Cité depuis 2014) ;
- la multiplication des zones 30 avec double sens cyclable dans toute la métropole ;
- la première vélorue (rue Dandicolle) ;
- la création de nouvelles pistes cyclables dans la zone aéroportuaire (notamment sur l'avenue de Beaudésert suite à une manifestation co-organisée par Vélo-Cité ; notons la grande réactivité de la mairie de Mérignac et de Bordeaux Métropole)
- l'ouverture du parc à vélo Belcier de 364 places, derrière la gare Saint-Jean ;
- la réouverture de la piste cyclable du pont Saint-Jean suite à une proposition de l'association ;
- l'ouverture de l'Arena avec ses centaines d'arceaux vélos à proximité immédiate du bâtiment.

Mais il faut aussi regretter :

- la suppression de la piste du pont François-Mitterrand, malgré nos manifestations et nos propositions ;
- les retards dans la construction du pont Simone-Veil ;
- des retards également pour la passerelle cycliste du lac qui doit remplacer celle longeant la rocade.

De nombreux aménagements sont toujours absents : route de Toulouse, rue Lucien-Faure, quai des Chartrons (hangar 14)... D'autres sont aujourd'hui obsolètes et sous-dimensionnés face à l'augmentation du nombre de cyclistes : pistes sur trottoirs, bandes cyclables réduites, et toujours, toujours des discontinuités !

Le stationnement vélo, pan important de la politique cyclable, reste pour nous difficile à suivre et à faire avancer. Les besoins sont réels, et nécessiteraient un « lobbying » de tous les instants, notamment dans les espaces privés. Nous recherchons également des bénévoles pour dynamiser ces dossiers.



Assemblée générale

Formation

Notre vélo-école a fonctionné toute l'année avec 7 sessions qui auront formé plus de 50 stagiaires. Grégoire Ingrand et l'équipe des bénévoles qui l'accompagne y font un travail remarquable. Des cours particuliers ont été créés pour répondre à la demande de certains stagiaires. Les remises en selle destinées aux personnes qui appréhendent de faire du vélo en ville se déroulent désormais les deux premiers samedis du mois. Une nouvelle session de formation « initiateur mobilité vélo » est programmée pour avril 2019.

Nous sommes intervenus après des publics scolaires à Cenon et Pessac, et à travers le dispositif des Juniors du développement durable. Nous avons également animé la première vélo-école de la rive droite, dans le cadre de la MIDV (voir plus bas).

Promotion du vélo, animations

Nous avons à de très nombreuses reprises été sollicités par les médias écrits et audiovisuels pour nous exprimer. Nos actions en faveur du pont de Pierre rendu aux modes actifs et aux transports en commun ont été suivies nationalement.

La fête du vélo, action phare et plébiscitée

par le grand public, s'est déroulée cette année à Cenon.

Au boulot à vélo !

Nous accompagnons aujourd'hui une quarantaine d'entreprises ou d'administrations de toute taille dans leur engagement de mode de transport d'un changement de mode de transport pour les déplacements domicile-travail. Grâce aux efforts d'Ismael Canoyra, Vélo-Cité a organisé de multiples interventions dans les entreprises. Pendant cette année 2018, nous avons ainsi travaillé, avec un impact direct, auprès de 950 salariés.

Nous avons organisé avec le Club de la mobilité une formation pour 25 responsables mobilité d'entreprises de la métropole, afin de les aider à intégrer un plan vélo dans leur plan de mobilité.

Nous sommes également sollicités au niveau national pour partager notre savoir-faire, par exemple lors du congrès de notre fédération nationale, la FUB.

La Maison itinérante du vélo et des mobilités de la rive droite (MIDV)

En 2017, Vélo-Cité a remporté l'appel à projet lancé par Bordeaux Métropole afin de développer un réseau de mai-

sons métropolitaines des mobilités. Notre projet, itinérant, couvre les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Il a pour objectif la promotion du vélo auprès des habitants de la rive droite. Nous proposons un atelier de réparation participatif mais aussi des services : vélo-école, remise en selle, sensibilisation, marquage Bicycode, etc. La MIDV est également un centre de ressources pour la promotion d'autres mobilités : transports en commun, autopartage, covoiturage... L'atelier participatif rencontre un succès grandissant et s'adapte progressivement. De nombreuses pistes sont identifiées afin d'améliorer sa logistique et sa notoriété auprès des habitants. À ce jour nous dénombrons 142 adhérents sur la rive droite. Nous avons animé un premier stage de vélo-école pour adultes au Rocher de Palmer.

Notre équipe est désormais au complet en cette fin d'année et nous pouvons être optimistes pour l'avenir, avec le soutien de Bordeaux Métropole et des municipalités concernées.

Toutes ces actions, toutes ces activités ne peuvent être menées que grâce au soutien des adhérents et notamment de tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous aider.

Un grand merci à toutes et tous ! ■

**Le rapport d'orientation pour 2019 sera mis au point lors de l'assemblée générale.
Au menu : aménagements, cyclo-fiches sur la toile, maison du vélo...**

Vélo-Cité – Assemblée générale – Jeudi 21 mars 2019

Bon pour pouvoir

M., Mme _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M., Mme _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblée générale du 21 mars 2019.

Fait à _____ le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de sa cotisation 2019 (dans le doute, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adresser votre procuration à un membre du CA : ils ont (bien sûr) tous réglé leur cotisation.